



Serrurière ou serrurier (OCE)

Le Centre de services scolaire de Montréal (CSSDM) est le plus important employeur dans le monde de l'éducation au Québec et l'un des plus importants de la région métropolitaine. Son mandat est d'organiser les services éducatifs dans les établissements d'enseignement préscolaire, primaire, secondaire, les écoles spécialisées pour les élèves handicapés ou en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage (EHDAA), les écoles de formation professionnelle et les centres d'éducation des adultes. Une équipe de 18 000 employés, dont 8 000 enseignants, mettent leurs compétences à profit pour assurer les services éducatifs auprès de 114 000 élèves, jeunes et adultes.

Vous souhaitez en apprendre davantage sur le quotidien de nos employés? Lisez les <u>témoignages de nos</u> <u>ambassadeurs</u>!

Le Centre de services scolaire de Montréal (CSSDM) recherche une serrurière ou un serrurier pour occuper un poste à temps plein d'ouvrière ou ouvrier certifié d'entretien – Serrurerie afin de contribuer activement à la réussite de TOUS ses élèves.

Être serrurière ou serrurier au CSSDM, c'est....

- Travailler au sein du plus grand réseau d'écoles de la métropole, accessible en transport en commun
- Accéder à des formations permettant le développement professionnel
- Avoir un horaire de travail de jour : 38h45 par semaine réparties du lundi au vendredi de 7 h à 15 h 15. Possibilité de temps supplémentaire en plus de l'équipe de garde.
- Bénéficier des avantages sociaux de la fonction publique (fonds de pension à prestations déterminée, assurances collectives, vacances, etc) déclinés selon l'emploi occupé
- Possibilité de 4 semaines de vacances, après seulement une première année à l'emploi du CSSDM
- Avoir des rabais corporatifs pour les employés (activités physiques, santé et bien-être, activités sociales, transport, assurances, téléphonie, lunetterie, informatique)
- Remboursement des frais pour le renouvellement du certificat compagnon sous certaines conditions *des conditions liées à la convention collective s'appliquent

Le Centre de services scolaire de Montréal (CSSDM) est le plus important employeur dans le monde de l'éducation au Québec et l'un des plus importants de la région métropolitaine, consulter la <u>carte des territoires</u>.

Rôle et responsabilités

Le rôle principal et habituel de la personne salariée de cette classe d'emplois consiste à poser, réparer et ajuster divers types de serrures et autres pièces connexes telles que serrures à clés ou à ressorts, serrures-paniques et ferme porte. Cela consiste aussi à effectuer des travaux d'entretien, de réparation et de transformation relevant de plusieurs métiers du bâtiment.

Plus particulièrement cette personne est notamment responsable de :

- Démonter les serrures défectueuses et réparer ou remplacer les pièces endommagées.
- Fabriquer, dans certains cas, des pièces de serrure à l'aide de machines-outils.
- Effectuer des changements de combinaisons de serrures.
- Être dépositaire des clés maîtresses et tenir un inventaire complet des clés en circulation et des clés supplémentaires.
- Vous occupez également de l'entretien préventif de l'équipement et réparer le mécanisme des portes d'aluminium et exécuter des travaux mineurs de menuiserie requis dans l'exercice de son métier.
- Coordonner des travaux effectués par des ouvrières ou ouvriers moins expérimentés ou non spécialisés.
- Accomplir, sur demande, toute autre tâche connexe à sa fonction.

<u>Lieux de travail possibles</u>: La personne retenue sera appelée à se déplacer dans les établissements scolaires et administratifs sur l'ensemble du territoire du CSSDM.

Qualifications requises

Satisfaire à l'une des deux options suivantes :

- Option 1
 - o Être titulaire d'un diplôme d'études professionnelles en serrurerie
 - o Avoir huit (8) années d'expérience pertinente
- Option 2
 - Posséder une qualification officielle équivalente (compagnon serrurier du bâtiment (monteur assembleur) délivrée par la Commission de la Construction du Québec (CCQ)
 - o Avoir quatre (4) années d'expérience pertinente
- * Veuillez noter que pour les diplômes obtenus à l'étranger, afin de valider adéquatement les qualifications requises, l'<u>évaluation comparative de vos études effectuées hors Québec</u> est impérative et doit être obtenue au moment de postuler. Celle-ci est délivrée par le ministère de l'Immigration, de la Francisation et de l'Intégration (MIFI).
- *Par souci de confidentialité, il est important de caviarder les informations personnelles apparaissant sur vos documents de candidature, telles que le code permanent, la date de naissance, etc. Veuillez vous assurer de laisser les informations nominatives, ainsi que les informations de réussite scolaire visibles.

Exigences particulières

- Être titulaire d'un permis d'agent de serrurerie (BSP)
- Posséder un permis de conduire classe 5 valide

Rémunération et conditions de travail

Salaire horaire de 27.68\$ de l'heure selon la convention collective en vigueur

La serrurière ou le serrurier peut faire partie de l'équipe de garde qui répond aux appels d'urgence. Une rémunération supplémentaire est attribuée pour chaque appel d'urgence ainsi que pour l'horaire sur appels.

Les attestations d'expérience pertinentes à la fonction doivent être déposées au plus tard 30 jours suivant l'entrée en fonction pour que l'ajustement salarial soit rétroactif. Ces attestations doivent comporter les informations suivantes : fonction exercée, date de début et date de fin, nombre d'heures travaillées, nom de l'employeur, adresse et signature de ce dernier. Les attestations d'expérience seront analysées par le Bureau de la dotation.

• Horaire de travail : 38h45 par semaine réparties du lundi au vendredi de 7 h à 15 h 15. Possibilité de temps supplémentaire en plus de l'équipe de garde.

Autres informations

• Processus de sélection : entrevue de sélection

• Date d'entrée en fonction : dès que possible

Pour postuler

Cliquez ici pour déposer votre candidature et contribuer à la mission éducative du plus grand centre de services scolaire au Québec : https://atlas.workland.com/work/41331/serruriere-ou-serrurier-oce?source=AMEQ



Le CSSDM remercie les candidates et les candidats de leur intérêt. Toutefois, veuillez noter que l'équipe du recrutement ne communiquera qu'avec les personnes présélectionnées pour la suite du processus, et ce, en fonction des besoins que présente le CSSDM.

Le CSSDM s'est doté d'un Programme d'accès à l'égalité en emploi et invite les femmes, les membres des minorités visibles, les membres des minorités ethniques, les Autochtones et les personnes handicapées à présenter leur

candidature. Les personnes handicapées qui le désirent peuvent recevoir de l'assistance pour le processus de présélection et de sélection.

Le personnel du CSSDM est soumis à la Loi sur la laïcité de l'État (la « LLÉ »). La LLÉ prévoit notamment que le CSSDM respecte la laïcité de l'état et ses principes, incluant la séparation de l'état et des religions, la neutralité religieuse de l'État, l'égalité de tous les citoyens et citoyennes ainsi que la liberté de conscience et la liberté de religion. De plus la LLÉ prévoit, entre autres choses, l'obligation pour l'ensemble du personnel du CSSDM d'exercer ses fonctions à visage découvert. Pour en connaître plus sur cette Loi : Loi sur la laïcité de l'État.